



AVIS AUX PARENTS ADMISSION ET INSCRIPTION SCOLAIRE 2021-2022

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour les nouveaux élèves qui fréquenteront le préscolaire 4 ans ou le préscolaire 5 ans en 2021-2022;

Pour les nouveaux élèves qui résideront sur le territoire du centre de services scolaire en 2021-2022 :

Vous devez procéder à l'admission de votre enfant en vous rendant sur le site du centre de services scolaire :

<https://www.cskamloup.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/>

De plus, les parents devront s'assurer d'avoir les documents énumérés ci-dessous au moment de se présenter à l'école :

- Enfants nés au Québec : l'**ORIGINAL** du certificat de naissance (grand format) émis par le directeur de l'État civil¹ ou tout autre document reconnu par le Ministère;
- Enfants nés au Canada, hors Québec : l'**ORIGINAL** du certificat de naissance (mentionnant le nom des parents) de la province;
- Enfants nés à l'extérieur du Canada : acte de naissance et une preuve de sa citoyenneté canadienne ou de sa résidence permanente ou de son exemption;
- Tous les documents pertinents en lien avec les besoins particuliers de votre enfant;
- Le **DERNIER BULLETIN** de l'année en cours, si l'élève fréquente déjà un établissement scolaire.

Les parents doivent attester leur résidence au moyen de **DEUX** preuves de l'adresse officielle du ou des parents détenant la garde légale de l'élève. Les documents admis sont :

- Compte de télécommunications (téléphonie, internet, etc.);
- Facture d'Hydro-Québec;
- Compte de taxes;
- Contrat notarié ou bail (avec lettre du propriétaire);
- Copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec;
- Relevé d'emploi;
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la RRQ.

PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION

Pour les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles et qui poursuivront au préscolaire, au primaire ou au secondaire en 2021-2022 :

Les parents recevront un courriel les invitant à compléter l'inscription 2021-2022 de façon électronique par le Portail MOZAÏK-Parents (Mozaïk-Inscription).

ÉLÈVE HORS SECTEUR (Choix d'école)

L'acceptation du choix d'école est valide pour une année scolaire.

ADMISSION (pour les nouveaux élèves) :

Les parents des nouveaux élèves peuvent choisir une école du centre de services scolaire autre que celle de leur secteur en conformité avec les critères d'admission et d'inscription que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire : www.cskamloup.qc.ca.

Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit doivent en faire la demande au moment de l'admission en complétant le formulaire prévu à cette fin disponible au <https://www.cskamloup.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/>.

INSCRIPTION (pour les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles) :

Lors de l'inscription en ligne, les parents des élèves pourront procéder à un choix d'école en conformité avec les critères d'admission et d'inscription que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire www.cskamloup.qc.ca.

ENTENTE HORS CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE (Entente extra-territoriale)

L'acceptation d'une entente est valide pour une année scolaire.

Pour les élèves qui ne résident pas sur le territoire du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup et qui voudraient être scolarisés dans une de nos écoles;

Pour les élèves qui ont déjà l'objet d'une entente de scolarisation au cours de la présente année scolaire :

Les parents de ces élèves doivent se procurer auprès de leur centre de services scolaire le formulaire **Entente de scolarisation avec un centre de services scolaire extérieur** et nous le transmettre entre le 1^{er} et 28 février 2021 en conformité avec les critères d'admission et d'inscription que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire : www.cskamloup.qc.ca

Pour les élèves qui résident sur notre territoire et qui voudraient être scolarisés dans une école d'un autre centre de services scolaire :

Les parents de ces élèves devront compléter en ligne le formulaire **Entente de scolarisation avec un centre de services scolaire extérieur** en allant sur le site du centre de services scolaire :

<https://www.cskamloup.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/>

ou communiquer avec les services éducatifs jeunes de notre CSS.

¹ Les demandes relatives à un certificat de naissance doivent être expédiées à :

Directeur de l'État civil, 2535, boulevard Laurier, Québec G1V 5C5
Téléphone : 418 644-4545 | etatcivil.gouv.qc.ca

Les demandes d'admission et d'inscription seront traitées selon les Critères d'admission et d'inscription à l'éducation préscolaire et aux ordres d'enseignement primaire et secondaire du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup.



HORAIRE PERSONNALISÉ DES ADMISSIONS 2021-2022

	NOM DE L'ÉCOLE	SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE	
SECTEUR RIVIÈRE-DU-LOUP	MOISSON-D'ARTS (L'Isle-Verte)	418 868-6836, poste 4910	<p>Du 1^{er} au 21 février 2021</p> <p>Formulaire numérique à compléter</p> <p>https://www.cskamloup.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/</p> <p>Si vous êtes dans l'impossibilité de le compléter électroniquement, bien vouloir communiquer avec le secrétariat de l'école de votre secteur.</p> <p>Du 1^{er} au 26 février 2021</p> <p>La secrétaire de l'école de votre secteur communiquera avec vous pour prendre rendez-vous afin de finaliser l'inscription de votre enfant à l'école.</p> <p>Si vous n'avez pas encore le certificat de naissance de l'état civil (grand format) de votre enfant, il est TRÈS IMPORTANT de procéder à la commande en vous rendant sur le site du Directeur de l'état civil Québec, dans la section « <u>Formulaires ou Services en ligne</u> » :</p> <p>http://www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/certificats-copies/certificat-copie-acte.html</p> <p>Si votre enfant est né au Canada, hors Québec, vous devez communiquer avec l'état civil de cette province pour commander le certificat de naissance. Le nom des parents doit être inscrit sur ce document officiel.</p>
	LA CHANTERELLE (Saint-Paul-de-la-Croix)		
	NOTRE-DAME-DU-SOUIRE (Saint-Épiphanie)		
	VENTS-ET-MARÉES (Cacouna)	418 862-4266, poste 5110	
	DESBIENS (Saint-Arsène)	418 862-5616, poste 5114	
	DES VIEUX-MOULINS (Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup)	418 868-6850, poste 5010	
	SAINT-MODESTE	418 862-6072, poste 5112	
	ROY (Rivière-du-Loup)	418 862-0562, poste 4815	
	INTERNATIONALE ST-FRANÇOIS-XAVIER (Rivière-du-Loup)	418 862-6901, poste 3910	
	LA CROISÉE, 1 ^{ER} CYCLE (Rivière-du-Loup)	418 868-2392, poste 3810	
	NOTRE-DAME-DU-PORTAGE	418 862-5081, poste 4610	
	LES PÈLERINS (Saint-André)		
LANOUILLE (Saint-Antoine)	418 867-1616, poste 4010		
SECTEUR SAINT-PASCAL	HUDON-FERLAND (Saint-Alexandre-de-Kamouraska)	418 868-6840, poste 4510	
	SAINTE-HÉLÈNE	418 856-7057, poste 4511	
	SAINTE-LOUIS (Saint-Joseph-de-Kamouraska)		
	MONSEIGNEUR-BOUCHER (Saint-Pascal)	418 856-7050, poste 3410	
	SAINTE-LOUIS (Kamouraska)	418 856-7053, poste 4710	
	SAINTE-BRUNO (Saint-Bruno-de-Kamouraska)		
	SAINTE-PHILIPPE (Saint-Philippe-de-Néri)	418 856-7056, poste 4410	
	NOTRE-DAME (Mont-Carmel)		
J.-C.-CHAPAIS (Saint-Denis)			
SECTEUR LA POCATIÈRE	SACRÉ-COEUR (La Pocatière)	418 856-2823, poste 2210	
	DE L'ÉTOILE-FILANTE (Saint-Onésime-d'Ixworth)	418 856-7045, poste 4310	
	DE LA MARÉE-MONTANTE (Saint-Roch-des-Aulnaies)		
	DE L'ORÉE-DES-BOIS (Sainte-Louise)		
	DE LA PRUCHIÈRE (Saint-Pacôme)	418 856-7047, poste 4211	
	DES VENTS-ET-MARÉES (Rivière-Ouelle)		
DE L'AMITIÉ (Saint-Gabriel-Lalemant)			